

**Toute inscription reçue avant
MARDI 8 SEPTEMBRE A 14H ne sera pas prise en compte !**

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CA D'AUTOMNE A LA RIPPE
du 19 au 23 octobre 2026
Enfants scolarisés de 1P à 7P

- * Les enfants carougeois sont prioritaires
- * Les enfants dont les parents travaillent à Carouge sont directement inscrits sur liste d'attente prioritaire. Ensuite, sont inscrits les enfants dont les parents n'habitent pas et ne travaillent pas à Carouge.
- * Rappel : Toute inscription confirmée est facturée, même si l'enfant ne vient pas (sauf avec un certificat médical).
- * La fiche d'inscription sera enregistrée lorsqu'elle sera reçue à la Maison de Quartier. En cas d'impossibilité d'inscription, l'AMQC prendra contact avec vous.
- * **Si un enfant présente des besoins d'accompagnement spécifique, l'AMQC l'accueille sous réserve d'être prévenue 1 mois en avance et de trouver un-e accompagnant-e qui puisse assurer la prise en charge et garantir la qualité d'accueil. Dans le cas contraire, l'AMQC peut annuler la demande d'inscription.**

VOTRE ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

NPA : Ville :

Lieu de scolarisation : Degré :

Lieu et adresse professionnelle des parents s'ils ne sont pas domiciliés sur la commune de Carouge :

J'INSCRIS MON ENFANT POUR (cocher ce qui convient):

☐ toute la semaine

☐ lundi 19.10 ☐ mardi 20.10 ☐ mercredi 21.10 ☐ jeudi 22.10 ☐ vendredi 23.10

Afin de déterminer le prix à la journée/semaine qui vous sera facturé, merci de cocher la tranche salariale pour le groupe familial (1^{ère} colonne).

cocher ici	Revenu RDU (annuel)	Semaine			Journée		
		1er enfant inscrit	Total pour 2 enf. inscrits	Total pour 3 enf. Inscrits	1er enfant inscrit	Total pour 2 enf. inscrits	Total pour 3 enf. Inscrits
	Moins de 30'000.-	Frs 50.-	Frs 90.-	Frs 120.-	Frs 10.-	Frs 18.-	Frs 24.-
	De 30'001.- à 42'000.-	Frs 60.-	Frs 110.-	Frs 150.-	Frs 12.-	Frs 22.-	Frs 30.-
	De 42'001.- à 54'000.-	Frs 75.-	Frs 140.-	Frs 195.-	Frs 15.-	Frs 28.-	Frs 39.-
	De 54'001.- à 66'000.-	Frs 90.-	Frs 170.-	Frs 225.-	Frs 18.-	Frs 34.-	Frs 45.-
	De 66'001.- à 84'000.-	Frs 105.-	Frs 200.-	Frs 270.-	Frs 21.-	Frs 40.-	Frs 54.-
	De 84'001.- à 102'000.-	Frs 130.-	Frs 250.-	Frs 360.-	Frs 26.-	Frs 50.-	Frs 72.-
	De 102'001.- à 138'000.-	Frs 175.-	Frs 340.-	Frs 495.-	Frs 35.-	Frs 68.-	Frs 99.-
	De 138'001.- à 174'000.-	Frs 215.-	Frs 420.-	Frs 615.-	Frs 43.-	Frs 84.-	Frs 123.-
	De 174'001.- à 210'000.-	Frs 250.-	Frs 490.-	Frs 720.-	Frs 50.-	Frs 98.-	Frs 144.-
	Plus de 210'000.-	Frs 270.-	Frs 530.-	Frs 780.-	Frs 54.-	Frs 106.-	Frs 156.-



ATTENTION : l'attestation RDU délivrée par le CCRDU ou disponible via e-démarche, est à envoyer **en même temps** que la présente inscription. Sans ce document, votre inscription **ne sera pas prise en considération.**

Date : Signature du représentant légal :

qui atteste par sa signature avoir pris bonne connaissance des "règles importantes" qui lui sont remises et en accepte les conditions.

Le répondant légal a rempli et nous a retourné :

☐ la fiche sanitaire de l'enfant

☐ l'autorisation pour les documents photo-vidéo

A retourner à la Maison de Quartier de Carouge, rue de la Tambourine 3, 1227 Carouge

Email : mq.carouge@fase.ch, Tél. 022.308.88.50

VOIR AU VERSO

AUTORISATION POUR DOCUMENTS PHOTO-VIDEO

Nom et Prénom de l'enfant :

Dans le cadre de nos activités, la réalisation de documents photos et/ou vidéo est pratique courante (jeux, sorties, anniversaires, fêtes, spectacles, etc.).

À tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

Ces documents peuvent être utilisés par l'AMQC (affichage de panneaux photos, bulletin d'infos, site internet de l'AMQC ou journaux de la commune).

Nous vous remercions donc de bien vouloir signer l'autorisation ci-dessous.

J'ai pris connaissance des modalités concernant les documents photos et/ou vidéo.
J'autorise l'Association des Maisons de Quartier de Carouge à réaliser et à utiliser ces documents comme indiqué ci-dessus.

Date :

.....

Signature du représentant légal :

.....

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES ET LISIBLEMENT !

ENFANT : Garçon ☐ Fille ☐

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Domicilié chez : Père ☐ Mère ☐

RESPONSABLE LEGAL : (à remplir dans tous les cas les coordonnées du père et de la mère)

Père ☐ Autre ☐

Mère ☐ Autre ☐

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

NP+ville :

NP+ville :

☎ privé :

☎ privé :

☎ portable :

☎ portable :

☎ prof. :

☎ prof. :

e-mail :

e-mail :

Profession :

Profession :

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant : ☞

Nom et prénom :

Degré de parenté ou autre :

☎ Privé, prof, natel (indiquez svp)

.....
.....
.....

Assurances :

Assurance maladie : Assurance accident :

RC Responsabilité civile (parents) :

Attention : les participants ne sont pas assurés par la Maison de Quartier.

Renseignements médicaux :

Accompagnement spécifique :

Allergies (aliments, médicaments, animaux, etc.) :

Maladie chronique :

Antécédents médicaux et chirurgicaux (avec dates) :

.....

Vaccination du **tétanos**, date du dernier rappel : jour/mois/année :/...../.....

Divers : Merci d'être précis

Régime alimentaire particulier :

Autres remarques :

Mon enfant peut franchir la frontière (sortie en France voisine) : ☐ OUI ☐ NON (si négatif merci de mentionner la raison) :

.....

Mon enfant peut rentrer seul : ☐ OUI ☐ NON

Sait nager ? : ☐ OUI (la tête en dehors de l'eau sur 4m) ☐ NON (doit porter des manchons/brassards)

Dans tous les cas, un test de nage sera fait pour évaluer le niveau de l'enfant.

Attestation :

Je soussigné(e):

- Déclare que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités de la Maison de Quartier.

- Autorise l'animateur à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par un médecin.

- Déclare avoir pris note que mon enfant n'est pas sous la responsabilité de la MQC avant 8h00 et au-delà de 18h, sauf vendredi 17h.

Genève, le

Signature :